



12,8 km  **4,8 km** 
AUDENGE / LANTON
Boucle de Certes et de Graveyron

12,8 km MODÉRÉ 4,8 km FACILE

AUDENGE / LANTON

Boucle de Certes et de Graveyron

Réduisons nos émissions de CO2 !

 Environ 0h30
Moins de 10€

Bordeaux - Biganos puis

 **BUS 601** Environ 0h15
Moins de 3€
vers Audenge



1 LE CHÂTEAU DE CERTES

2 LES BÂTIMENTS AGRICOLES

3 LA MOTTE FÉODALE

6 PORTS OSTRÉICOLES ET DE PLAISANCE

5 L'ÉGLISE DE LANTON

4 LE BASSIN DE BAIGNADE

7 LA FERME DE GRAVEYRON


Google Maps
**RETROUVEZ LA CARTE
GOOGLEMAPS ICI !**



Ouvrez l'appareil photo de votre smartphone.
Tenez votre appareil de sorte que le QRcode apparaisse dans le viseur.
Ne prenez pas de photo !
Une notification va apparaître !
Touchez la notification pour ouvrir le lien internet vers la carte.

Ou tapez sur internet:
<https://eqrcode.co/a/xTMqjk>



AUDENGE / LANTON

Boucle de Certes et de Graveyron

Depuis le château de Certes, gagnez le sentier littoral qui serpente le long de la digue. Une série de bassins géométriques se dévoilent au promeneur.

Gagnez ensuite le Piquet, le point le plus au sud du domaine, qui offre une vue imprenable sur la ville de La Teste et la dune du Pilat. Rejoignez la pointe de Branne avec ses lacs et tonnes fréquentés par les chasseurs. Profitez de la quiétude des lieux, un véritable paradis pour les oiseaux !

Le sentier bifurque plein est pour rejoindre bassins et prés-salés. Toujours sur la digue, le chemin rejoint la plage près du bourg de Lanton, dominé par le clocher de l'église où en bon pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle vous marquerez une pause.

Rejoignez la piste cyclable qui vous conduira au château de Certes. Si vous souhaitez profitez encore de la magie des lieux, la boucle de Graveyron vous tend les bras : vous découvrirez la ferme de Graveyron, le canal de Certes, puis vous emprunterez le sentier du littoral, en bordure du Bassin d'Arcachon.

Celui-ci vous mènera au bassin de baignade et au charmant petit port d'Audenge. De là un chemin ombragé vous conduira au château de Certes, point de départ de cette boucle apaisante. Découvrez, sans modération, grâce à ces deux boucles, le «poumon vert du Bassin d'Arcachon», dépaysement garanti !

Conseils aux randonneurs :

La randonnée ne présente aucune difficulté, même pour les enfants. Munissez-vous de bonnes chaussures de marche, de lotion anti-moustiques et d'une paire de jumelles pour observer les oiseaux. Un chapeau, des crèmes de protection contre les ardeurs du soleil et de l'eau en abondance sont indispensables pour bien profiter de la randonnée, notamment en période estivale. N'oubliez pas non plus l'appareil photo ! Les chiens sont acceptés à condition de les tenir en laisse.



BASSIN D'ARCACHON
LE PAYS COMPTAIT 17000 ANCIENS HABITANTS

Office de Tourisme Cœur du Bassin d'Arcachon

1 route du Stade
33138 LANTON
+33 5 57 70 67 56

www.tourisme-coeurdubassin.com

Domaine de Certes & Graveyron

47 avenue de Certes
33980 AUDENGE
+33 5 56 82 71 79

Le domaine de Certes en quelques mots

Le Domaine de Certes est situé sur le Delta de Leyre, espace privilégié, rencontre entre la terre et la mer, l'eau douce et l'eau salée.

Il s'étend sur près de 400 hectares sur les communes d'Audenge et de Lanton en formant une vaste mosaïque de digues, 150 hectares de réservoirs à poissons et de prairies humides, d'anciens marais salants et réservoirs, des boisements de feuillus et de résineux sur lesquels se pressent en toutes saisons de très nombreux oiseaux migrateurs.

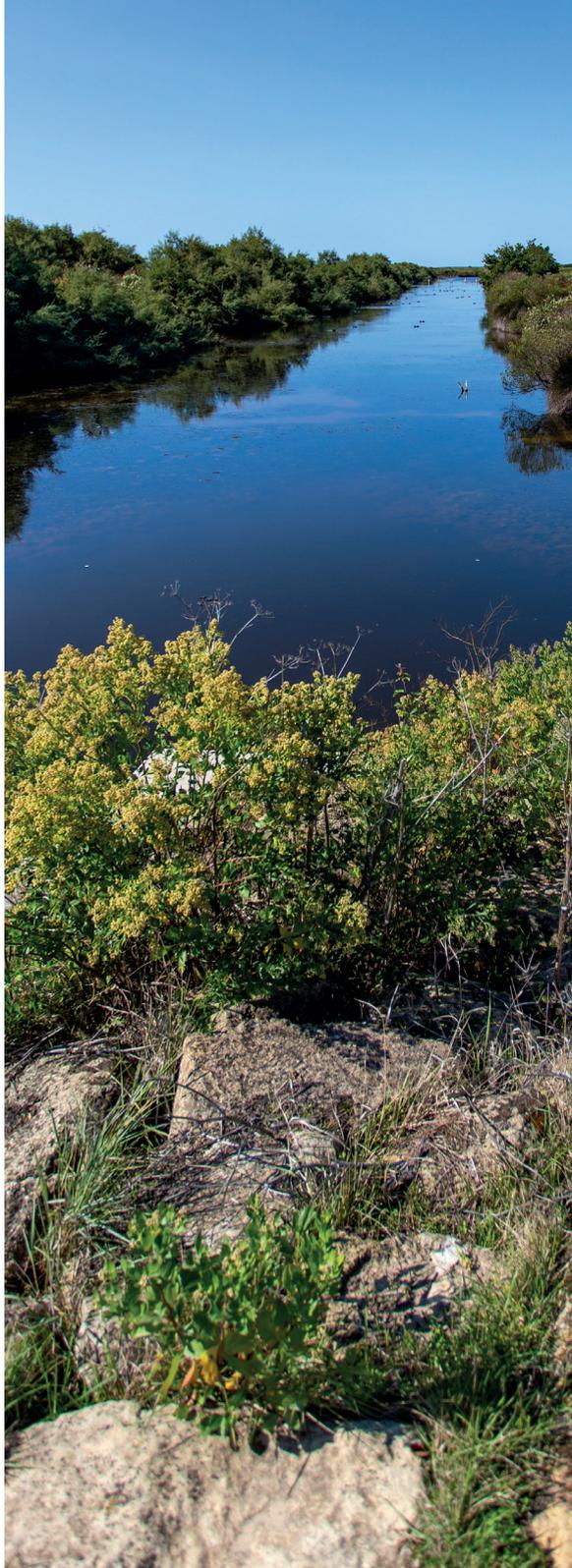
La succession de bassins, roselières, prairies, boisements est du point de vue paysager particulièrement intéressant. Il offre, également, une vue majestueuse sur le Bassin d'Arcachon.

C'est l'espace protégé de plus important du Bassin d'Arcachon (530 hectares), le marais endigué le plus vaste d'Europe (180 hectares de bassins en eau). Situé sur un axe majeur de migration, il est à la fois une zone refuge, d'hivernage, de reproduction et d'alimentation exceptionnels pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Le domaine de Certes et Graveyron en quelques dates :

1984 : le Conservatoire du Littoral est propriétaire du domaine de Certes : il couvre 396 hectares. La gestion du domaine est assurée par le Conseil départemental de la Gironde depuis 1990.

1998 : le domaine de Graveyron d'une superficie de 149 hectares appartient au Conservatoire du Littoral. Le Conseil Départemental de la Gironde, assure également la gestion.





La valeur patrimoniale et écologique du domaine est reconnue

De nombreuses protections nationales et internationales en témoignent : **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique); **SIC** (Site d'Intérêt Communautaire) et **Zone de Protection Spéciale** (ZPS) **Natura 2000**; label **RAMSAR** reconnaissant la valeur écologique de cette zone humide; espace boisé classé; site Inscrit pour le parc du château; site classé pour les réservoirs du domaine de Graveyron; château Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE



Aujourd'hui, le domaine de Certes et Graveyron, c'est :

530 ha, dont 180 en eau

31 écluses en activité

336 espèces végétales, dont 15 d'intérêt patrimonial

42 espèces de mammifères, dont 6, en danger

253 espèces d'oiseaux, dont 58 présentent un enjeu de conservation

11 espèces de reptiles et amphibiens, dont 2, vulnérables

400 espèces d'insectes identifiés, dont 18, rares

11 agents du Département gèrent le site et s'occupent de l'accueil du public

130 000 visiteurs par an

Séparés par le chenal de Certes, les domaines de Certes et de Graveyron représentent ainsi une seule unité de gestion.

Le programme d'aménagements, de grande envergure, a été engagé ces dernières années avec comme fil conducteur une démarche paysagère. En ce sens, les digues et écluses ont été restaurées. Après plus de 10 ans de travaux et de rénovation de digues, du réseau hydraulique et des bâtiments agricoles, le domaine inauguré en octobre 2017, s'offre à vous !

De nombreuses animations sur le site sont proposées pour sensibiliser à la valeur et à la préservation de ce patrimoine naturel et culturel (visites guidées, randonnées accompagnées, animations botaniques...).

Depuis plusieurs années, une programmation culturelle offre une approche artistique de la nature. Ce regard croisé entre nature et art fait de ce site un espace incontournable du Bassin d'Arcachon.

Pour en savoir plus sur le Domaine de Certes et Graveyron et son programme d'animations : www.gironde.fr/domainedecertes



Garez votre vélo à l'entrée ! La configuration des digues et la présence des écluses qui jalonnent le parcours ne permettent pas l'aménagement de voies cyclables garantissant la sécurité de chaque usager.

L'accès piéton est le seul sécurisé et légalement autorisé.

Un endroit dédié à la biodiversité

Si le Domaine de Certes et Graveyron est un **Espace Naturel Sensible protégé**, il n'en est pas moins un lieu de vie qui accueille les activités de pêche et d'élevage, mais aussi les travaux de scientifiques. Les bâtiments agricoles abritent désormais un vaste pôle dédié à la biodiversité.

La faune :

L'Aigrette garzette, la grande Aigrette, le Héron cendré, le Cormoran, le Cygne tuberculé, le Vison d'Europe (espèce en voie de disparition), le Lézard vert, le Milan noir, un grand nombre d'espèces différentes de canards dont le Pilet, le Souchet et le Fuligule milouin.

La flore :

La salicorne, la lavande de mer, les oreilles de cochon (aster maritime), l'invasif Baccharis ou faux cotonnier d'Amérique, le prunellier, l'aubépine... mais aussi une grande diversité de plantes de haies. Ces espèces sont bien localisées sur les 800 premiers mètres de la digue de Certes et sur la fin de parcours.

Un très grand domaine et un lieu chargé d'histoire

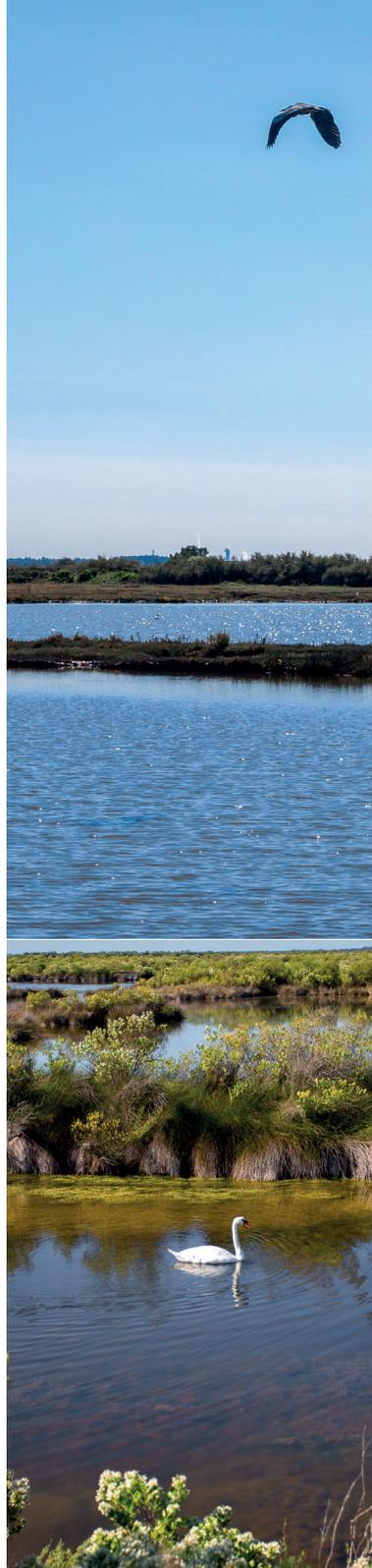
Depuis le Moyen-Âge, **le seigneur de Certes** prélève sur les voyageurs un péage « *par terre* » pour les gués ou un péage « *par eau* » pour les bacs. Ce seigneur, appelé « *Capta* », a juridiction sur le pays de Buch qui englobent des seigneuries d'Audenge et de Certes.

La baronnie de Certes, devenue au XVIII^e siècle le marquisat de Certes, est un immense domaine qui s'étend sur plus de 120 000 hectares englobant les paroisses de *Mios, Biganos, Lamothe, Le Teich, Audenge (excepté la baronnie), Lanton, une partie de Le Porge, ainsi que la grande majorité des Landes de Saumos, Le Temple, Martignas, Saint-Jean-d'Ilac, Cestas et Le Barp...*

À partir du XVI^e siècle, la seigneurie de Certes entre dans l'illustre **famille Durfort de Civrac**, très proche de la cour de Versailles, où elle joue un rôle éminent auprès de la famille royale.

Au XVIII^e siècle, **le marquis de Civrac** est étroitement associé au développement économique du domaine de Certes. En physiocrate éclairé, il crée les salines, plus tard transformées en réservoirs à poissons. C'est un personnage très puissant, qui est à la fois marquis de Civrac, comte de Blagnac, capta de Buch, seigneur de Certes, baron de La Lande de Bordeaux, sénéchal du gouverneur de Bazas et du Bazadais... Il a également des fonctions à la cour de France en tant que menin du dauphin, fils de Louis XV. Il est très proche des membres de la famille royale.

Une lettre du 25 Mars 1770, signée par **le roi Louis XV** donne au marquis de Durfort pouvoir afin d'aller négocier à Vienne le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette. **Le Marquis de Durfort** qui discutera de la dot et assistera à la célébration du mariage, n'est autre que le cousin du jeune seigneur de Certes... Les seigneurs de Certes contribuent alors à la « grande histoire ».





En 1753, Emery de Duffort-Civrac, marquis de Civrac, seigneur de Lamothe, Certes et Comprian, devient baron d'Audenge. La seigneurie demeure alors dans le giron des Captaux de Certes jusqu'en 1790.

À partir des années 1760, le marquis de Civrac, seigneur d'Audenge, et propriétaire du domaine de Certes, afin d'exploiter au mieux les ressources de ses propriétés, souhaite créer des marais salants. Pour faciliter leur exploitation qui demande de très gros investissements, il obtient du roi Louis XV, en 1768, l'exonération de l'impôt sur le sel.

En 1770, on procède alors au rattachement de l'île de Branne à la côte pour en faire des marais salants.

C'est l'occasion **de gigantesques travaux** qui modifient profondément l'aspect du delta de la Leyre, jusque-là composé de prés salés : construction de digues sur 30 kilomètres de côte, à Lanton, Audenge, Biganos et le Teich, aménagement de 1500 hectares de marais, déplacement de deux millions de mètres cubes d'argile destinés à isoler les futures salines des eaux du Bassin d'Arcachon. Ainsi se constituent peu à peu les marais salants de Lanton, de Certes, l'Escalopier et de Malprat.

Pour mener à bien cette entreprise, on fait venir notamment de Saintonge des centaines de brassiers, de terrassiers et de sauniers, qui ont du mal à se faire accepter par la population locale. Ces « gavaches » se regroupent au hameau de Tagon, mais leur intégration sera longue et difficile...

Tout d'abord exonérée d'impôts, **la saliculture a été une réussite économique**. 1000 tonnes de sel ont été extraites des marais chaque année. La technique d'exploitation consiste à s'isoler du niveau des plus hautes marées d'équinoxe, grâce à des digues de 15 mètres de large à la base; de 10 mètres au sommet et de 3 mètres de hauteur.

À l'intérieur de cet espace, un réseau de bassins de décantation et d'évaporation est créé, communiquant avec le Bassin par des écluses en bois. Quatorze sauniers assurent l'exploitation de Malprat.

Malgré des investissements très lourds, la rentabilité est faible, car le sel de Malprat n'est pas de bonne qualité, à cause de la concentration des alluvions de la Leyre.

En 1773, à la demande des propriétaires des marais salants de Saintonge qui craignent la concurrence, le roi supprime le régime de faveur du Bassin d'Arcachon. Cette décision entraîne la ruine du marquis de Civrac, le marquis d'Arcebal et leurs associés...

En 1790, la totalité de la propriété revient à l'État comme « bien national ».



En 1818, **M. Valeton de Boissière** prend possession du domaine de Certes alors en très mauvais état. Il le lègue à son fils Ernest. L'exploitation des salines se révèle peu rentable et il convertit peu à peu les salines pour permettre l'élevage extensif de poissons marins ainsi que l'agriculture sur les «bosses» qui séparent les bassins.

En 1843, les idées novatrices appliquées par **Ernest Valeton de Boissière**, nouveau propriétaire de Certes, font véritablement renaître le domaine de Certes : la pisciculture se substitue à la saliculture. Les marais salants sont reconvertis en réservoirs à poissons. Il les rend très rentables par l'emploi de techniques nouvelles. Le commerce des poissons est ainsi plus aisé et plus rentable que celui du sel.

L'exemple d'Ernest Valeton de Boissière est aussitôt suivi, et les anciennes salines se transforment en réservoirs à poissons se développent jusqu'à la fin du XIX^e siècle. L'élevage des poissons restera très prospère pendant une centaine d'années. La digue des réservoirs à poissons est une des constantes du paysage familier de kilomètres de côte, principalement sur le rivage oriental du Bassin.

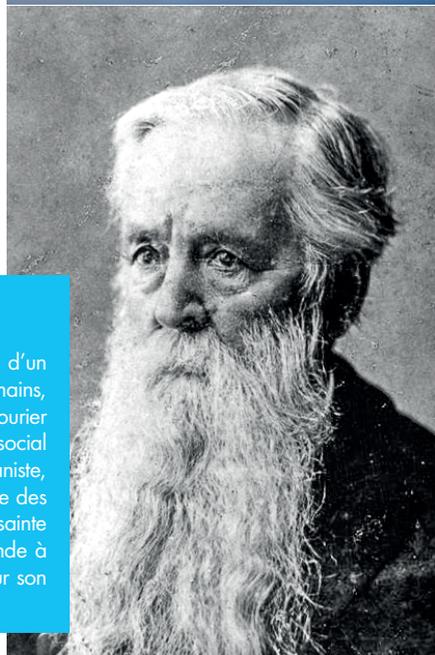
Vers 1950, en raison d'un coût d'entretien élevé des bassins et des digues et de la main-d'œuvre de plus en plus chère, la pisciculture va péricliter à son tour. L'île de Malprat sera progressivement transformée en réserve de chasse privée.

Lors de l'acquisition du domaine de Certes par **le Conservatoire du Littoral** en 1984 et 1998, digues, écluses et bassins ont dû être restaurés. Au gré des successions et des ventes, le Domaine s'était dégradé. La digue, malmenée par la mer qui tente de récupérer le terrain qui lui a été enlevé, il y a plus de deux siècles, nécessite d'être régulièrement consolidée. Le fonctionnement du réseau hydraulique, permettant le renouvellement de l'eau de mer, est entretenu grâce aux écluses. L'entretien consiste également à mettre périodiquement à sec les plats pour limiter le développement excessif des algues et curer les dépôts de vases. Les prairies sont fauchées et pâturées en extensif.

En 2001, les 140 hectares du domaine de Malprat ont été acquis par le Conservatoire du Littoral.

Ernest Valeton de Boissière (1811 - 1894)

Héritier de Certes en 1843, Ernest Valeton de Boissière est le fils d'un négociant bordelais. Après le marquis de Civrac, il tiendra entre ses mains, pour un temps, le destin du domaine. Utopiste adepte des thèses de Fourier et de Saint-Simon, son mot d'ordre est de travailler pour « le progrès social ». Il plante le domaine de vastes pinèdes et élève du poisson. Humaniste, il multiplie les œuvres philanthropiques. Protestant anticlérical, il crée des écoles mixtes (maternelles et supérieures), instaure les fêtes de la « sainte saucisse » où se ruent les villageois. Il émigre aux États Unis et fonde à Silkville (Kansas) une commune idéale. Il sera inhumé civilement sur son domaine en 1894.





1

LE CHÂTEAU DE CERTES

Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques

Ce château de Certes, appelé souvent «château Boissière» par les historiens, a été construit sur l'emplacement de l'ancien château du **marquis de Civrac** édifié de 1767 à 1769.

On sait aujourd'hui que le château a été achevé en 1866, les matrices cadastrales en faisant foi. Ce n'est pas à proprement parler un château, mais plutôt **une ample et élégante demeure bourgeoise**.

Le monument a été profondément transformé au début du XX^e siècle, par **la famille Descas**, dans le goût du jour, en s'inspirant du style Second Empire du Château Descas, construit pour Jean Descas, 9 quai de Paludate à Bordeaux.

Un belvédère est élevé au centre du bâtiment, à l'instar de celui qui orne les plus belles villas de la Ville d'Hiver d'Arcachon. Des ajouts en faïence ornent en frise le premier étage, portant les initiales DC (pour **Camille Descas**). Le rez-de-chaussée a été, à cette occasion, complètement transformé : entrée, escalier menant à l'étage, salle à manger, à gauche, salon de réception à droite.

On y trouve alors une profusion de boiseries de bois précieux, une décoration «modern style». Le décor de frises en faïence et de fresques, de style art nouveau de «l'École de Nancy», évoque le Bassin d'Arcachon. Cette luxueuse maison est devenue un centre mondain où les Descas reçoivent de nombreuses personnalités.

Le château est ravagé par un incendie le 14 novembre 2010 provoqué par la foudre. Aujourd'hui, l'édifice a retrouvé sa splendeur d'antan, après d'importants travaux de restauration, en attendant une nouvelle affectation.



LES BÂTIMENTS AGRICOLES, À PROXIMITÉ...



Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques

Le château est construit au centre d'un vaste domaine dont pratiquement tous les bâtiments sont parvenus jusqu'à nous. Les Descas ont opéré un ambitieux programme d'extension de vastes bâtiments d'exploitation : **granges, pêcheries, bergeries, vacheries, écuries pour les chevaux...**

Ces constructions présentent une grande harmonie architecturale, justifiant leur protection par une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Les façades de ces bâtiments en briques et pierres sont rythmées de contreforts pilastres. À côté de l'aile sud des bâtiments d'exploitation, des bâtiments très bas et symétriques ont abrité un poulailler et une volière construite spécialement pour les paons élevés au domaine. L'entrée monumentale du domaine, côté ville, traitée comme une pergola, a été également conservée.

L'important patrimoine bâti du domaine a fait l'objet depuis plusieurs années, de longues et minutieuses restaurations et aménagements, exécutés dans les règles de l'art. Tout ceci en respectant une démarche paysagère, **dont le but est de restituer fidèlement l'aspect du parc au XIX^e siècle**. Les travaux de restauration ont concerné également les digues et les écluses afin de préserver les paysages de marais endigué et optimiser la gestion hydraulique.

La continuité écologique du ruisseau de Lanton et d'une friche aquacole a été aménagée pour permettre le développement d'habitats favorables à l'accueil de la faune sauvage.

Tous les bâtiments ont été affectés à de nouvelles fonctions. On y trouve le Conservatoire National Botanique Sud-Atlantique (Commun Sud), le centre de soin de la Ligue de Protection des Oiseaux (Commun Nord) et un centre de conservation et d'études archéologiques littorales de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Commun Nord).

Le dernier bâtiment de l'airial, la Vacherie, a été restauré très récemment. **Il accueille les visiteurs avec un espace scénographique, muséographique qui reçoit des expositions**. En face de la Vacherie, sur l'alignement du Commun Nord, se trouve la Pêcherie qui est **l'espace de vente du pêcheur du domaine**. À côté du château, on trouve l'ancienne Poulinière, aujourd'hui salle dédiée au public.

La balade se poursuit. Au petit pont, empruntez le sentier littoral qui serpente le long de la digue, en laissant sur votre droite le chemin qui rejoint le domaine de Graveyron. Votre regard sera attiré par le terre de la motte féodale.



LES VESTIGES DE LA MOTTE FÉODALE

Ce vieux château féodal, construit probablement vers 1350, a disparu en 1765. Il se trouve au milieu des réservoirs à poissons, à l'entrée du port de Certes, à l'extrémité de la route du Graveyron.

Comme celui de la Baronnie d'Audenge, et comme bon nombre de châteaux du Moyen-Âge en Gironde, il a été édifié sur une butte artificielle en terre. Celle-ci est entourée de fossés en eau et de marécages au sol vaseux. On n'y accède alors que par bateau, ou peut-être par un pont mobile. Deux chemins ont desservi cet ouvrage, l'un venant du nord-est, l'autre du sud et du village.

Cette motte, appelée aussi « Castera », est entourée de plusieurs autres bâtiments. À proximité de la tour du château, sur le ruisseau, est positionné le moulin à eau de Certes avec son petit barrage de retenue.

Ce château domine la vaste étendue des prés salés couverts de joncs et de quelques îlots d'herbes, sillonnés par des esteyes* jusqu'à Cassy au nord et Biganos au sud. Tout près de là s'étend l'île de Branne. La situation géographique est idéale pour surveiller les passes, point stratégique pour la défense du Bassin d'Arcachon et de sa région.

Ce château de pierre est l'œuvre d'un personnage important et puissant, en l'occurrence le **grand Captal Jean III de Grailly** ou son successeur **Archambaud**.

* Estey : *petit chenal et partie d'un cours d'eau se trouvant à sec à marée basse.*

Si l'on aborde la question de son aspect architectural, ce château est comparable au château de La Teste et aux tours de Veyrines (Mérignac) et de l'Honneur (Lesparre), deux exemples de référence, qui ont échappé en grande partie aux destructions. Le premier château de Certes est alors doté d'une tour carrée de dix mètres de côté, 25 mètres de hauteur avec des murs de 1,65 mètres d'épaisseur.

Vous marchez ensuite entre le « chenal de Certes » et l'ancien méandre, barré pour servir de retenue d'eau au moulin.



En hiver, vous pourrez apercevoir des grèbes huppés qui ont l'habitude d'y pêcher. Les buissons sont le domaine réservé de la bouscarle de Cetti, sédentaire, qui « stridule » si vous approchez trop près !

La balade se poursuit sur la digue en contournant des bassins géométriques.

Ceux-ci ont été créés autrefois pour **la saliculture**. Aujourd'hui, ils servent à la pisciculture. Vers 1950, on y pêche 300 kg de poisson par hectare et par an.

Cette activité a employé jusqu'à 70 personnes !

Certains bassins, peu profonds, sont le terrain de pêche favori des Aigrettes garzettes. Les plantes aquatiques, vers, crustacés forment le début d'une chaîne alimentaire où s'insèrent les poissons, proie à leur tour des hérons, cormorans, aigrettes.

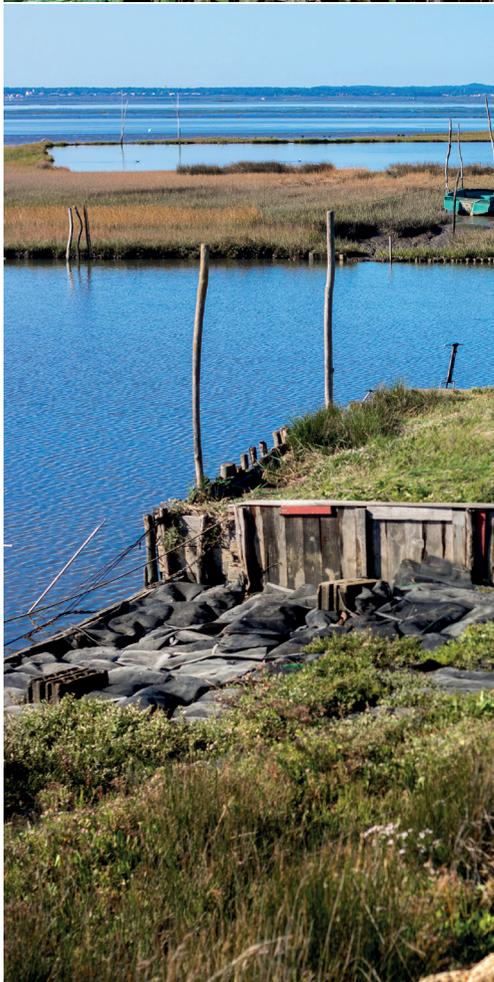
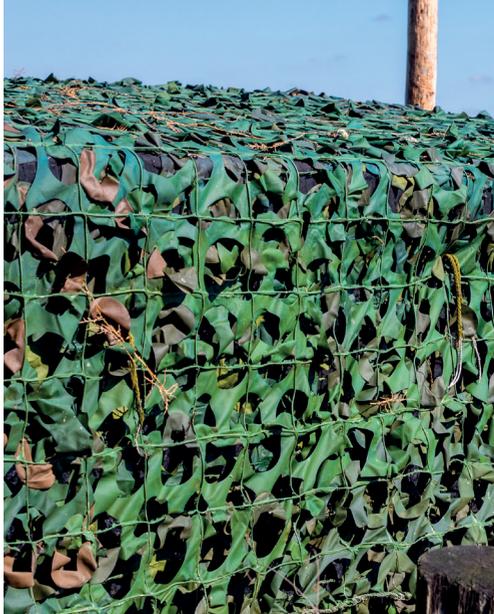
L'activité piscicole est maintenue, depuis le rachat du domaine par **le Conservatoire du Littoral**, par convention avec un pêcheur : à marée haute de fort coefficient, les écluses sont ouvertes pour faire pénétrer l'eau de mer dans le domaine. Elle entraîne avec elle des alevins et des juvéniles sauvages de muge, bar, anguille qui supportent un tel changement de milieu.

Le milieu assure la croissance des jeunes poissons qui arrivés à maturité sont pêchés en automne et hiver. La pêche se pratique aux filets dans les bassins ou pour les anguilles, en profitant de leur instinct de reproduction en mer, de nuit à marée basse en laissant sortir l'eau du domaine aux écluses munies de filets.

Voire pérégrination vous mène vers le lieu-dit le Piquet, le point le plus méridional du domaine. De là, vous bénéficiez d'une vue imprenable sur La Teste-de-Buch et la plus haute dune d'Europe, la dune du Pilat.

Vous pourrez apercevoir, à marée basse, **les salicornes**, que l'on consomme en salades, puis **les zostères**, mets apprécié par les bernaches cravants. Les herbiers de *Ruppia maritima*, se trouvent dans les bassins piscicoles, à la fois refuges pour les poissons, mais qui constituent aussi leur garde-manger.

Le chemin en suivant la digue, cap au nord-ouest, vous mène directement à la pointe de Branne.





La digue est régulièrement érodée par les assauts provoqués par les vagues... L'homme lutte avec acharnement pour la maintenir en état : elle est renforcée de pieux, de palplanches ou de pierres en enrochements. Ça et là, on aperçoit des rangées de pieux fixés dans le sol, témoins de l'état ancien de cette digue rongée par le flux des marées.

C'est le Domaine Public Maritime des « tonnes » de chasse et leurs lacs associés. Les tonnes les plus réputées du Bassin d'Arcachon se trouvent précisément à la Pointe de Branne ; elles rivalisent avec celles de l'île-aux-Oiseaux.

La « tonne » (**endroit privé réservé aux chasseurs, accès interdit, respectez ces lieux**) est une installation fixe au bord d'un plan d'eau ou « marre de tonne » dans lequel le chasseur passe la nuit.

À l'aide d'appellants vivants disposés stratégiquement et judicieusement sur la mare, le chasseur guette la pose d'un ou de plusieurs canards.

En action de chasse, des canards vivants (appellants) ou des leurres (appeaux) sont disposés sur le plan d'eau, pour attirer le gibier. Cette chasse de nuit au gibier d'eau est régie par le code de l'environnement.

Elle ne peut se pratiquer qu'à partir d'installations fixes.

Ce mode de chasse au gibier d'eau a été légalisé depuis juillet 2000, chaque installation étant obligatoirement soumise à déclaration préfectorale. Les propriétaires de tonnes sont tenus à l'entretien des mares et des parcelles attenantes.

Le Bassin d'Arcachon, rappelons-le, est le plus vaste réservoir de gibier d'eau du Sud-Ouest où la chasse au gibier d'eau a été pratiquée depuis des temps immémoriaux. Les canards de toutes espèces, les oies et les bernaches y passent la journée pendant la migration ou l'hivernage, sur les zones humides couvertes et découvertes par les marées en retrait des digues (marais salants, réservoirs à poissons sur les côtes est sud du Bassin). Ce mode de chasse est spécifique à la chasse des oies et des anatidés (canards).

Quelles espèces d'oiseaux chassées ?

Dans les « tableaux de chasse », on dénombre pilets, souchets, sarcelles d'été, siffleurs, chipeaux, milouins, morillons foulques, en quantité moindre oies, milouinans ou garrots... mais c'est le colvert et surtout la sarcelle d'hiver qui constituent les principales espèces chassées, cette dernière entrant dans plus de 40 % dans les tableaux des « tonnayres ».

Le promeneur peut distinguer les vestiges d'anciens lacs de tonnes abandonnés, détruits par les marées... Ils composent des figures géométriques, morceaux de choix pour les amateurs de photographies insolites.





La promenade se poursuit vers l'est et rejoint la côte.

Le paysage comporte des bassins où l'on peut distinguer des tadornes; ils occupent d'anciens terriers de lapins. Cette zone est exploitée par le pêcheur du domaine, qui de mars à octobre capture les anguilles et en dehors de cette période consacre son temps à la crevette *Palometes varians*.

À marée haute de fort coefficient, les écluses sont ouvertes pour faire pénétrer l'eau de mer dans le domaine. Elle entraîne avec elle des alevins et des juvéniles sauvages de muges, bars, anguilles qui supportent un tel changement de milieu.

Plus loin, le chemin longe les prés-salés.

La végétation est luxuriante. L'obione grisâtre et la salicorne sont les espèces végétales majoritaires. Les bassins sont en eau douce et sont fréquentés par les martins-pêcheurs. Il n'est pas rare d'observer sur les bords de ces bassins, par temps clément, de rares tortues cistudes prenant un bain de soleil.

4

LE BASSIN DE BAINADE DE LANTON

Créé dans les années 1895-1900, ce bassin est à l'origine un réservoir de chasse construit et aménagé en même temps que le port de Lanton. **Il se développe sur 220 m de long et environ 17 m de large.** Ce bassin a trouvé une nouvelle vocation : il est utilisé comme bassin de baignade.

Le sentier rejoint ensuite le bourg de Lanton en longeant de nouveau des bassins d'eau douce. On aperçoit bientôt le clocher de l'église paroissiale.

5

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE-LANTON

L'église, encore entourée de son cimetière en place dès le Moyen-Âge, **est l'une des plus anciennes du Bassin d'Arcachon.**

Les murs de sa haute nef charpentée sont construits en petit appareil, caractéristique de cette période. La pierre utilisée est un matériau local, la garluche (grès ferrugineux), que l'on retrouve également dans les murs de l'église Saint-Éloi d'Andornos-les-Bains. Le chevet présente ce même type d'appareil dans ses parties basses.

Au XII^e siècle, on assiste à une deuxième campagne de construction : le chevet constitué d'une courbe droite et d'une abside en hémicycle.

Trois belles fenêtres romanes sont percées et réalisées en bel appareil calcaire.

Un arc triomphal sépare le chevet de la nef. L'intérieur de l'abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four, est très orné. Deux grands arcs en plein cintre supportent la voûte et retombent sur des corbeaux doubles et décorés. Les fenêtres s'ouvrent sous une arcade en plein cintre retombant de chaque côté sur une colonnette en retrait dans l'ébrasement de la fenêtre. Deux autres colonnettes, au tiers engagées, supportent un autre arc en plein cintre surmontant le premier.

Chaque fenêtre est ainsi encadrée. Les chapiteaux de l'abside **sont ornés de pin, de feuillages, de motifs divers et géométriques, et d'oiseaux au long bec et aux longues pattes qui font penser aux hérons que l'on peut observer au domaine de Certes.**

À l'extérieur, la corniche romane possède quelques modillons sculptés. L'église a également conservé son portail roman issu de la deuxième campagne de construction. Réalisé en beau moyen appareil, disposé dans un avant-corps, il comporte une porte en plein cintre dotée d'une archivolte à voussures très simples, décorées de dents de scie. La plus proche du spectateur retombe sur de fines colonnettes surmontées de chapiteaux au sobre décor.

Au-dessus subsiste la base du clocher roman, percé d'une étroite fenêtre.





Au XIX^e siècle, sous l'impulsion du cardinal Donnet, l'édifice fait l'objet d'une importante restauration. On ajoute une absidiole de chaque côté du chevet roman et l'on crée un transept dont chaque bras est couvert d'une voûte d'arêtes. La nef est surélevée et couverte également par des voûtes d'arêtes. Chaque travée de celle-ci est délimitée par un arc doubleau dont les extrémités reposent sur des consoles sculptées. Les fenêtres de la nef sont également agrandies. Pour contenir le poids de ces voûtes, des contreforts viennent raidir les murs romans. Les armes du cardinal Donnet sont représentées au-dessus du chœur, sur la voûte, avec sa devise traduite du latin « *une main de fer dans un gant de velours* ».

Le clocher est lui aussi reconstruit. Il dispose d'une élégante flèche dont la base est cantonnée de quatre petits clochetons, formule que l'on retrouve fréquemment dans les clochers construits à la fin du XIX^e siècle.

Le mobilier de l'église comporte deux autels en bois peint du XVIII^e siècle. L'un supporte une Vierge en bois doré des XVII^e et XVIII^e siècle, représentée écrasant le serpent, symbole du péché. L'autre, est dédié à saint Roch et possède une porte de tabernacle représentant le pélican nourrissant ses petits. L'iconographie chrétienne s'est emparée de cette image forte qui symbolise le Christ mourant sur la Croix pour donner la vie aux hommes. On remarque également un Christ en bois des XVII^e et XVIII^e siècle. L'ancien maître-autel, en marbre ciselé, date de l'embellissement du mobilier liturgique de l'église à la fin du XIX^e siècle. Il était à l'origine installé dans l'abside. Cette œuvre du sculpteur ornemaniste Larroque est ornée des symboles peints des Évangélistes représentés entourant le Christ.

Un vitrail représente saint Roch en pèlerin.

On le reconnaît à son bâton (le bourdon) qu'il tient à la main. Il est coiffé du chapeau à larges bords et porte la cape de pèlerin sur laquelle sont cousues des coquilles. Un chien se tient à ses pieds. Il relève un pan de sa cape pour montrer le bubon (ou plaie) qu'il a en haut de la cuisse gauche.

Au-dessus de l'effigie du saint, on aperçoit les armes du cardinal Donnet (1795-1882). **L'église est située sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, plus connue sous le nom de Voie littorale ou Voie des Anglais.** Elle a été bâtie au croisement du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et du chemin du vieux port de Lanton.



La Boucle de Graveyron

Si vous souhaitez faire une petite boucle ou s'il vous reste assez d'énergie et une forte envie de découverte, plongez-vous dans l'atmosphère de ce site représentatif des grands paysages agricoles du Bassin d'Arcachon avant l'apparition du tourisme balnéaire et de l'urbanisme !

6

LES PORTS OSTRÉICOLES ET DE PLAISANCE

La balade débute au port d'Audenge, port traditionnel du Bassin d'Arcachon, qui comporte un port ostréicole et un port de plaisance.

Ses cabanes de pêcheurs aux couleurs vives, soigneusement alignées, sont partagées entre les pêcheurs et les ostréiculteurs.

Certains de ces derniers proposent des dégustations d'huîtres du Bassin. On y aperçoit bien sûr les bateaux traditionnels du Bassin, pinasses* et pinassotes, mais aussi plates* ostréicoles, qui côtoient des bateaux de plaisance. Ce petit port typique est protégé par Saint-Yves, entre autres patron des marins, qui a son monument au bout de la jetée.

Tous les ans, le 19 mai, la fête de la Saint-Yves est célébrée à Audenge. Lors de cette manifestation, les audengeois participent à la bénédiction des bateaux.

*Pinasses (ou pinassotes) : embarcations à fond plat, autrefois à voile au tiers et avirons, puis à moteur, utilisées traditionnellement pour la pêche et l'ostréiculture.

*Plates : barques à fond plat en aluminium pour le transport des poches d'huîtres.

Dans le port se trouve la plus grande piscine d'eau de mer d'Europe. Ce bassin, créé en 1894, est à l'origine un réservoir qui permet de nettoyer le port ostréicole. Aujourd'hui, c'est un bassin de baignade, qui comporte trois piscines de taille et de profondeur différentes. L'eau de mer y est renouvelée à chaque marée.

La boucle emprunte un chemin ombragé entre prés-salés (ou paissent de tranquilles moutons) et fossés remplis d'eau. De là on gagne le sentier du littoral qui conduit à la plage de Graveyron bordée de tamaris, où vous pourrez faire une petite pause.





TREBOR



7

LA FERME DE GRAVEYRON

La balade passe par la ferme de Graveyron qui est la dernière ferme d'élevage en activité sur le Bassin d'Arcachon.

Réhabilitée entre 2009 et 2011, elle accueille aujourd'hui le pôle de gestion du site et également un bâtiment d'habitation pour loger des scientifiques et des chercheurs. **C'est avant tout une ferme (sa vocation à l'origine) où travaille un éleveur qui exploite plusieurs terres du domaine.**

Un beau cheptel des 90 vaches de races bazadaise et blonde d'Aquitaine profitent des belles prairies. S'y ajoute, depuis peu, un troupeau de 150 brebis tarasconnaises, qui permet une diversification de l'élevage.

Les locaux agricoles de la ferme de Graveyron sont mis à disposition pour assurer cette activité, qui participe donc à l'entretien du domaine, un Espace Naturel Sensible à préserver. Les promeneurs peuvent admirer les grandes prairies de fauche et de pâturage enserrées de haies et de fossés, associée à l'exploitation de la ferme.

Après la ferme de Graveyron, le chemin est bordé de prunelliers, baccharis, tamaris, aubépines entre lagunes sur la gauche et canal de Certes à droite. C'est encore une fois l'occasion d'observer tout le réseau hydraulique mis en place, constitué d'écluses et de fossés, qui permet le renouvellement de l'eau de mer dans les bassins du domaine. Les eaux douces et salées occupent plus de la moitié de la superficie du domaine. En raison de la complexité de la gestion du niveau de l'eau dans les bassins, une grande vigilance est requise pour que le réseau hydraulique reste opérationnel. Tout ce système doit être entretenu, voire restauré et surveillé.

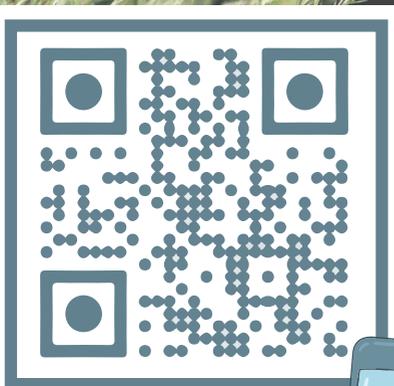
On peut également observer les anciens bassins piscicoles qui sont colonisés par une multitude d'oiseaux qui y trouvent refuge. La déambulation offre ensuite de belles perspectives sur les vasières et les prés-salés du Bassin.

On aperçoit dans le paysage quelques plates ostréicoles et des tonnes de chasse. Dans les roselières, on peut observer quelques cigognes en quête de nourriture et des mouettes rieuses. On peut profiter là d'une belle vue sur le chenal de Certes qui se jette dans le Bassin d'Arcachon entre la Pointe et le Piquet.



les plus belles **BALADES** du patrimoine

**RETROUVEZ TOUTES
NOS RANDONNÉES ICI !**



Ouvrez l'appareil photo de votre smartphone.

Tenez votre appareil de sorte que le QRcode apparaisse dans le viseur.

Ne prenez pas de photo !

Une notification va apparaître !

Touchez la notification pour ouvrir le lien internet vers les brochures.

Ou tapez sur internet:

<http://opn.to/a/Scaju>

